

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

maladie de Parkinson Question écrite n° 127926

#### Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la loi Parkinson. Le 11 juillet 2011, il a annoncé, à l'issue du comité interministériel, le lancement d'un plan d'action contre la maladie de Parkinson. Il a mis ainsi un terme à ce que les 150 000 familles concernées directement par cette maladie ressentaient comme une injustice, cette maladie restant quasiment la seule à ne pas bénéficier d'un plan national. À l'occasion des débats budgétaires, constatant qu'aucun crédit spécifique n'est prévu pour ce plan, ni au PLFSS rectificatif ni au budget pour 2012, elle souhaiterait savoir comment il envisage de financer la mise en oeuvre de ce plan.

#### Données clés

Auteur: Mme Martine Aurillac

Circonscription: Paris (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 127926

Rubrique: Santé

Ministère interrogé: Travail, emploi et santé

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 7 février 2012, page 1045 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)